www.villard-bonnot.fr

Commune de Villard-Bonnot

V•B infos MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 119 > Septembre/Octobre/2026

GRAND FORMAT

9 — 11

Chantiers villardiens

Ça avance !

Pont de Brignoud
Cimetière
Logement Le Citadelle
Aire de jeux Pasteur

© Jean-Yves Lamour



5 ACTU

Commémoration
Libération de 1944
Villard-Bonnot se souvient



15 V•B et VOUS

Voirie
Gestion différenciée
des espaces communaux



15 CULTURE

Semaine musicale
Quand le Centre Musical
Accords fait vibrer la ville

www.villard-bonnot.fr

Commune de Villard-Bonnot

V•B infos MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 119 > Septembre/Octobre/2026

EN IMAGES 2

Générosité : Don du sang
Festivités : fête de la musique/fête nationale
Emplois d'été : 8 jeunes

ÉDITO DU MAIRE 3

ACTUALITÉS 4-8

Jeunesse : 82 calculettes...
Vie associative : rencontre avec les élus
Commémoration : libération de 1944
Équipement : améliorations estivales
À noter : Agence postale/Commerces
Culture : Printemps des arts 2027
Commune : illuminations/Emploi
Nouveaux habitants
Énergie : Mois de la rénovation
Incivilités : ça suffit !
Le chiffre : 700 gobelets
Interco' : Le Grésivaudan
Assainissement/Compost

GRAND FORMAT 9-11

Chantiers villardiens *Ça avance !*
Cimetière/pont de Brignoud
Logement La Citadelle/Aire de jeux pasteur

V•B & VOUS 12-16

Social : le CCAS agit pour vous
Scolaire : rentrée 2026-2027
7ème BCA : une histoire qui dure
Voirie : gestion des espaces communaux
Forums : associations et préventions

CULTURE & LOISIRS 17-20

Association : Centre Musical Accords
CSC Brignoud : des générations se rencontrent
Espace Aragon : saison culturelle...
À vos agendas
› Maison Bergès › Espace Aragon › Commune

LIBRE EXPRESSION 21

INFOS PRATIQUES 22





"Clic" sur la vignette pour accéder directement à la page















N° 119

en images



14 juin Générosité

Le don de sang à l'honneur

Le saviez-vous ? le 14 juin est la journée mondiale du Don de sang. Afin de marquer le coup, et de soutenir l'amicale locale, la Mairie s'est illuminée plusieurs jours avec leurs couleurs.

20 juin DoRéMiFaSolLaSiDo...



Quand la musique est bonne

Samedi 20 juin, la Commune célébrait la fête de la Musique ! Vous avez été nombreux à venir profiter des concerts et animations organisés lors de cette soirée spéciale. La Commune remercie le public, les artistes, les associations et les prestataires qui ont permis de se rassembler !





2 juillet Emplois d'été pour nos jeunes



A la découverte du Service public

Cet été, la Collectivité a accueilli 8 jeunes gens pour qu'ils découvrent et travaillent dans les différents services de la Mairie. Pour l'occasion, ils ont été reçus le 2 juillet au sein de la maison commune par Patrick Beau, le Maire, et l'équipe des Ressources Humaines.

13 juillet Fête nationale



Show must go on

Cette année, la commune a célébré la Fête nationale... sans ses traditionnels feux. Sécheresse et étincelles ne faisant pas bon ménage, la Préfecture avait interdit les tirs de feux d'artifice. Pour autant, la soirée a été maintenue. Dès 19 h, des jeux ont été proposés aux enfants, avant qu'un blind test musical animé par un Grési Event ne mette l'ambiance. Pour se remettre de ses émotions et combler les petits creux, le public pouvait compter sur les food-trucks des partenaires et associations ! Merci à tous !





3 800 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal octobre 2026

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - **Rédaction** : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication
Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPÔ'COM - Fontaine • **Impression** : COQUAND - Fontaine
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com

édit



Chères Villardiennes, chers Villardiens,

Le calme de l'été laisse place à l'effervescence au sein des écoles et des associations : notre Commune retrouve le rythme de son quotidien.

Ce nouveau VB•Infos fait la part belle à cette actualité riche et diverse, avec un regard particulier sur les nombreux aménagements qui contribuent à faire évoluer notre territoire. Au fil des pages, vous (re)découvrirez le ripage du pont de Brignoud, l'avancée de chantiers structurants comme le cimetière ou la rénovation de la Citadelle, mais également toutes les petites opérations réalisées cet été qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Mais ces aménagements ne suffisent pas à eux seuls à préserver la qualité de notre environnement quotidien : il me tient à cœur de rappeler que ce cadre de vie repose aussi sur notre capacité collective à respecter les lieux que nous partageons et celles et ceux qui les fréquentent. Les incivilités, qu'il s'agisse de dépôts sauvages, de déjections canines, de dégradations ou de comportements qui nuisent à la tranquillité de tous, ne sont pas anodines. Elles détériorent notre environnement quotidien et peuvent donner le sentiment que l'espace public n'appartient à personne, alors qu'il est notre bien commun.

Respecter un lieu public, ramasser les déjections de son animal, préserver les équipements ou simplement penser aux autres… sont des gestes simples qui contribuent directement à la qualité de vie de tous.

Préserver ensemble la qualité de **notre environnement** quotidien

Ce numéro est également l'occasion de revenir sur les nombreux rendez-vous qui font vivre Villard-Bonnot : événements culturels, vie associative, actions en direction de la jeunesse et des seniors, rentrée scolaire… Autant de moments qui témoignent de la richesse de notre vie communale, et que vous retrouverez tout au long de ces pages.

La Commune vit avant tout grâce à celles et ceux qui y habitent, y travaillent, s'y investissent et la font vivre au quotidien. Je veux ici saluer l'engagement de nos associations et de leurs bénévoles, de nos agents municipaux, celui des services de secours, de la gendarmerie et de tous les acteurs qui contribuent, chaque jour, à faire vivre Villard-Bonnot et à préserver ce bien vivre ensemble.

En vous remerciant de votre confiance, je vous laisse sans plus attendre découvrir ce nouveau numéro du VB•Infos !

Bien fidèlement,

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot

VB infos 119

ACTUALITÉS 4-8
Jeunesse › calculettes pour les futurs collégiens
Vie associative › rencontre avec les élus
Commémoration › se souvenir du 24 août 1944
Équipement › améliorations de l'été
Services publics › Agence Postale communale
Echo-éco › commerces
Culture › Printemps des arts 2027
Commune › illuminations, emploi, nouveaux habitants
Énergie › mois de la rénovation
Incivilités › ça suffit !
Le chiffre › 700 gobelets
Inter'Co › Assainissement › Compost

GRAND FORMAT 9-11
Chantiers villardiens
› Cimetière › Pont de Brignoud
› Logements La Citadelle › Aire de jeux Pasteur

V•B et VOUS 12-16
CCAS › agir pour vous
Scolaire › rentrée 2026-2027
7ème BCA › passation de commandement
Voirie › gestion des espaces communaux
Forums › des associations et des préventions

CULTURE & LOISIRS 17-20
Association › Centre Musical Accords
Centre Socioculturel de Brignoud
Espace Aragon › programmation 2026-2027
À vos agendas
› Espace Aragon › Maison Bergès › Municipalité

LIBRE EXPRESSION 21
EN PRATIQUE 22

[Jeunesse]

82 Calculettes
remises aux futurs collégiens !

Pour accompagner les élèves de CM2 des écoles Libération & Jules-Ferry dans leur passage en 6ème, la Municipalité leur a offert une calculette !

Cette petite cérémonie – devenue au fil des ans une tradition – marque une étape importante. En effet, le 1er septembre dernier les enfants ont fait leur entrée au collège.

Une nouvelle aventure scolaire ! Réunis pour l'occasion, les élèves ont reçu ce précieux outil avec enthousiasme. À travers ce geste, la municipalité souhaite encourager chaque enfant dans ses apprentissages et lui donner un petit coup de pouce dans ses futures réussites. Nous leur souhaitons une très belle rentrée au collège, pleine de découvertes, de projets et de réussites !


A Libération


A Jules-Ferry

[Vie associative]



Un été sous le signe de l'échange avec nos associations

Début juillet, les membres de la Commission Vie associative et Sports de la Commune ont eu le plaisir de rencontrer, lors de deux réunions en Mairie, les associations sportives, culturelles et de loisirs. L'occasion de moments conviviaux et propices aux échanges entre élus et acteurs de la vie sociale, culturelle et sportive chers à la Commune.

Ce temps privilégié – premier de ce mandat – avait pour objectif de lancer le dialogue et de faire connaissance. Animées par les conseillers délégués aux sports Jean Colmenero, et à la vie associative Jean-Pierre Chorda, et en présence du responsable du service vie scolaire/vie associative Olivier Barré, ces deux réunions se voulaient être une première étape pour renforcer les liens, faciliter les échanges, et développer la dynamique associative de Villard-Bonnot participant ainsi à l'attractivité de la commune.

À l'ordre du jour de cette réunion, figuraient une présentation du panorama de la vie associative, des moyens mis à disposition aux associations (matériels et humains) et de l'implication financière qui en découle pour la Collectivité au-delà de la présentation des subventions allouées pour l'année 2026. Des pistes de réflexions ont également été présentées dans l'objectif de renforcer le partenariat entre les associations et la Commune (lors des événements notamment). Cette initiative a été appréciée des associations par la teneur des informations transmises. La Commission Vie associative et Sports s'est quant à elle réjouie de la présence de 90 % des associations invitées, et remercie l'ensemble des bénévoles qui ont fait le déplacement.

En chiffres

- **100 000 €** enveloppe budgétaire dédiée aux subventions associatives en 2026
- **70** bénévoles d'associations présents
- **51** associations villardiennes subventionnées
- **5** salles communales
- **1** complexe sportif René-Bœuf à disposition des clubs

Libération de 1944

Villard-Bonnot se souvient et rend hommage à son porte-drapeau

Le 24 août 1944, la Commune se libérait du joug Nazi. Des hommes, des femmes, des enfants du pays, des Villardiens, des maquisards, des expatriés de plusieurs pays voisins… ils se sont battus, ont résisté à l'envahisseur.

Ils sont nombreux à avoir payé le prix fort afin que les générations suivantes soient libres.
82 ans plus tard, la Municipalité, accompagnée des élus, du Conseil Municipal Jeunes et des personnalités locales, des associations d'anciens combattants, des forces de l'ordre et des pompiers, a rendu hommage à tous ceux qui ont permis la libération de Villard-Bonnot au crépuscule de la Seconde Guerre Mondiale.



Hommage à Joseph Tambuzzo

Lors de la cérémonie de commémoration de ce 24 août 2026, un hommage a également été rendu à Joseph Tambuzzo, disparu le 13 juillet dernier. Villardien engagé, Joseph prenait part à toutes les commémorations : Chevalier de la Légion d'honneur, ancien combattant et fidèle porte-drapeau, il représentait lors des cérémonies la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Joseph avait à cœur de perpétuer le devoir de mémoire et d'honorer ceux qui ont combattu pour notre liberté. Son engagement restera profondément ancré dans la mémoire communale.



[Commémoration]

àNOTER

[Service public]

Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale Communale

L'agence de Lancey sera fermée du 2 au 10 novembre. L'équipe aura le plaisir de vous accueillir de nouveau dès le 12 novembre.

Agence Postale Communale
Rue Georges-Brassens, Lancey
Lundi au samedi 9 h-12 h

Echo-Eco Commerces

L'Atelier Lamartine a déménagé !

Retrouvez Emmanuelle au 4 boulevard de la Libération à Brignoud.
Fleuriste | Ateliers créatifs
04 56 17 97 58
atelierlamartine.fleurs@gmail.com

Bienvenue à Tour de Terre !

Atelier de fabrication, stages et vente de poteries en porcelaine.
mardi, mercredi, jeudi
9 h - 12 h 30 et 15 h - 18 h 30
samedi 9 h - 13 h
07 81 36 97 04
www.tour2terre.fr

[Equipement]

Ces petites améliorations qui font la différence

Si la période estivale est synonyme de pause pour beaucoup, elle est aussi, pour les agents des services techniques, une période propice à l'entretien des bâtiments, comme les écoles, et à l'amélioration des équipements sportifs.

Les lieux étant moins fréquentés, cela permet de réaliser différents travaux, parfois très visibles, parfois plus discrets, mais qui contribuent tous au confort, à la sécurité et à la qualité d'accueil des usagers.
Ainsi, plusieurs opérations ont été menées dans les écoles, par l'équipe bâtiment. À Jules-Ferry, le hall d'entrée du bâtiment nord a retrouvé du pep's grâce aux peintures réalisées (photo). À Victor-Hugo, une petite cloison a été créée dans les sanitaires des enfants afin d'améliorer leur fonctionnement et leur usage au quotidien.
Du côté des équipements sportifs, le club-house du Tennis au complexe sportif René-Boeuf s'est refait une beauté. Le local avait besoin d'être rafraîchi. Les peintures à l'intérieur et à l'extérieur ont été réalisées et le groupe de sécurité du chauffe-eau, changé.


Jules-Ferry


Club House

Au gymnase Jean-Jaurès, l'équipe bâtiment a procédé à la mise en place de douches à déclenchement automatique. Ce dispositif permet notamment de renouveler régulièrement l'eau présente dans les canalisations et de limiter ainsi les risques liés à la prolifération des bactéries responsables de la légionellose.


Gymnase Jean-Jaurès



Printemps des arts 2027

L'art de prendre la poudre d'escampette

Pas besoin de courir pour s'évader : il suffit parfois d'un pinceau, d'un appareil photo, de quelques notes ou d'une bonne idée ! Avec « Poudre d'escampette », les artistes de Villard-Bonnot, et plus largement du Grésivaudan, sont invités à faire la part belle à l'imagination et à la liberté.

Vous l'aurez compris, le Printemps des Arts de Villard-Bonnot est de retour ! L'Espace Aragon exposera les artistes de cette nouvelle promotion du 26 avril au 9 mai 2027.

L'heure est donc venue pour tous les artistes amateurs et professionnels de laisser parler le créatif en lui en s'appropriant la thématique 2027 « Poudre d'escampette ».

Talent, créativité et originalité seront récompensés dans chaque discipline : photographie, peinture, arts numériques et travail de la matière ?

À vous de jouer !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 janvier 2027 ! La soirée de remise des prix sera quant à elle prévue le 4 mai à 18 h 30.

secretariat@villard-bonnot.fr



La ville s'illumine… et chez vous ?

À l'approche des fêtes de fin d'année, Villard-Bonnot s'illumine. Vous êtes nombreux à décorer vos habitations. Cela contribue également à faire de la Ville un lieu festif. C'est pour cette raison que chaque année, la Municipalité récompense les habitants pour leur imagination et la qualité de leurs décorations à l'occasion du Concours des Maisons décorées. Plusieurs catégories sont proposées : balcons, maisons de lotissement, maisons de village et villas.

Le jury réalise sa tournée avant les vacances de Noël. Les participants seront conviés à une soirée spéciale où les prix seront décernés en début d'année.

Comment s'inscrire ? Le formulaire et le règlement du concours seront disponibles à la mi-novembre à l'accueil de votre Mairie et sur villard-bonnot.fr Il vous suffit de le compléter et de le déposer en Mairie ou de l'envoyer par courriel.

p.ginet@villard-bonnot.fr



On recrute…

Vous aimez faire les choses dans les règles de l'art ? Devenez Instructeur d'urbanisme pour Villard-Bonnot.

Vous aimez les projets, le terrain et l'intérêt général ? Le service urbanisme de Villard-Bonnot recherche un nouvel instructeur. trice d'urbanisme pour accompagner les transformations du territoire. Un poste concret, au cœur de la vie locale, où vos compétences peuvent faire la différence.

Détails du poste :

Contact : Ressources Humaine

20, boulevard Jules-Ferry - Villard-Bonnot

04 76 45 79 45

recrutement@villard-bonnot.fr

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous avez récemment emménagé dans notre Commune ? La Municipalité est heureuse de vous accueillir ! Régulièrement, une cérémonie des nouveaux arrivants est organisée afin de vous souhaiter la bienvenue et de vous faire découvrir les services municipaux, les équipements, les associations et les nombreux projets qui font vivre notre Commune.

Vous souhaitez participer à ce moment convivial et rencontrer les élus ? Faites-vous connaître auprès de la mairie avant le 10 novembre 2026. Vous serez convié à la prochaine cérémonie prévue le 21 novembre 2026.

Nous avons hâte de faire votre connaissance !

Formulaire sur www.villard-bonnot.fr
› rubrique nouveaux habitants

secretariat@villard-bonnot.fr

Le Mois de la rénovation [Energie]

s'invite à Villard-Bonnot en novembre !

Vous avez subi la chaleur de l'été dans votre logement et vous redoutez l'arrivée de l'hiver ? Vous souhaitez améliorer votre confort thermique et faire des économies d'énergie ? Que vous soyez au stade de la réflexion ou avec des projets déjà commencés, Le Grésivaudan vous donne rendez-vous en novembre pour le mois de la rénovation énergétique.

Sur différentes communes du territoire, rencontrez des experts et des professionnels de la rénovation qui vous aideront dans la concrétisation de votre projet. Ils vous conseilleront sur les travaux stratégiques à réaliser, les étapes à suivre pour mener à bien votre projet, les matériaux à privilégier, les coûts à prévoir et les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Participez au ciné-débat le 3 novembre !

Le Mois de la rénovation énergétique, organisé par Le Grésivaudan, prend ses quartiers à Villard-Bonnot le 4 novembre avec la projection du film (IN)ACTION à l'espace Aragon à 19 h 30. Suivez le parcours de ce couple qui embarque 3 membres de leur famille pour tenter d'expliquer les freins à l'action climatique et trouver des solutions pour les surmonter. Ce film joyeux et positif, lauréat du festival Deauville Green Award, sera poursuivi par un débat avec différents intervenants. Entrée gratuite, réservation conseillée !

Plusieurs animations sont programmées !

Numéro vert : 0801 902 138



[ça suffit !]

Un déchet jeté au sol. Une déjection laissée sur le trottoir. Du matériel mis à disposition de tous, mais parfois volé ou détérioré. Des gestes qui peuvent sembler anodins, mais qui, répétés chaque jour, deviennent une véritable source d'exaspération. Habitants comme agents municipaux, le constat est partagé : le ras-le-bol est là !

Le top 3 des incivilités villardiennes

Voici le palmares des incivilités les plus récurrentes à Villard-Bonnot. Derrière chacune, du temps, des moyens et de l'énergie mobilisés pour nettoyer, intervenir ou réparer. Notre Commune est notre espace de vie à tous : la respecter, c'est l'affaire de chacun !

1 Déjections canines

Sans surprise : à la première place du classement, on trouve les déjections canines. Dans les massifs, sur les trottoirs, dans les aires de jeux pour enfants... Rappelons que la Ville compte 5 canisites et qu'elle met à disposition des « toutounettes ». Oui, vous savez ces petits sacs pour emballer la crotte de Médor. Précision : les distributeurs de sacs (réapprovisionner une fois par mois) contiennent 200 exemplaires, soyez chic d'en laisser pour le/la prochaine propriétaire... et de ne pas oublier que ce qui est mis à disposition de tous n'est pas à prendre pour soi.

2 Vol d'arrosoir

La Commune déplore une recrudescence des vols d'arrosoirs mis à la disposition des visiteurs au cimetière. Ces équipements, installés pour permettre à chacun d'entretenir les sépultures de ses proches, sont régulièrement emportés. Au-delà du coût pour la Collectivité, ces disparitions pénalisent directement les familles et les personnes qui viennent fleurir et entretenir les tombes. Le matériel mis à disposition dans le cimetière est destiné à un usage collectif et doit rester sur place. Nous invitons chacun à faire preuve de civisme.

3 Dépôts sauvages

Le saviez-vous ? Sur les 43 communes qu'elle regroupe, la Communauté de communes Le Grésivaudan a créé une campagne de communication sensibilisant au dépôt d'encombrement pour seulement 2 communes... Froges et Villard-Bonnot. Carton rouge pour ceux qui jouent les mauvais élèves parmi les habitants. Pour vos encombrants, faites le bon détour : la déchetterie !

www.le-gresivaudan.fr
› démarches et services › déchets › Je trie

Le CHIFFRE

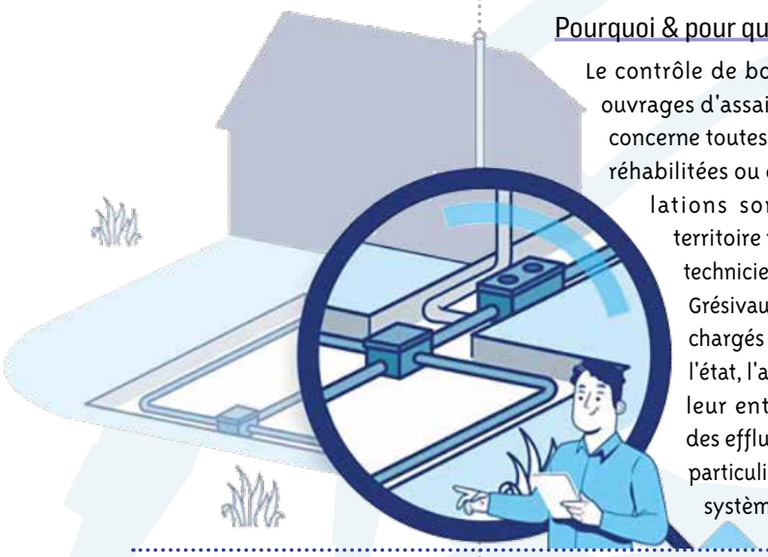
700

Avec un design renouvelé, 700 nouveaux gobelets réutilisables aux couleurs de la Ville accompagneront désormais nos événements et moments festifs. Une façon conviviale de partager, tout en réduisant nos déchets !



Assainissement

Contrôle périodique des installations d'assainissement non-collectif



Votre habitation est équipée d'un système d'assainissement non collectif ? Vous êtes très certainement concerné par la campagne de contrôle du fonctionnement et de l'entretien de votre équipement qui se déroulera actuellement sur tout le territoire du Grésivaudan.

Pourquoi & pour qui ?

Le contrôle de bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif concerne toutes les installations neuves, réhabilitées ou existantes. 4 500 installations sont concernées sur le territoire par cette campagne. Les techniciens du service des eaux du Grésivaudan (ou son délégataire), chargés du contrôle, vont vérifier l'état, l'accessibilité des ouvrages, leur entretien et l'écoulement des effluents. Ils conseilleront les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement.

Organisation des campagnes de contrôle

Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier vous proposant une date. Indisponible ? À vous de contacter le service ou le prestataire de service (coordonnées disponibles sur le courrier) pour décaler votre rendez-vous.

Ce contrôle donne lieu à la perception d'une redevance d'assainissement établie dans les conditions définies par les articles R.2 333-121 à R.2 333-132 du Code général des collectivités territoriales. Il est facturé au propriétaire qu'une fois le contrôle effectué. Son montant est de 209 € TTC par visite et par installation de moins de 20 EH si un contrôle a déjà été effectué sur votre installation.

Important ! Pour préparer le diagnostic, il faut rendre accessibles les regards de visite et se munir des éléments suivants :

- facture d'eau ;
- bordereau de vidange de l'installation ;
- plan, étude, facture de travaux et ancien rapport de contrôle.

https://www.le-gresivaudan.fr/1095

Gestion des déchets durables

Le compost en libre-service c'est fini !

La Communauté de communes Le Grésivaudan met fin à la distribution gratuite de compost dans les communes, dès le printemps 2027.

Pourquoi ?

Cette prestation, initialement mise en place pour valoriser les déchets verts des déchetteries, a vu son contexte évoluer ces dernières années. Désormais, les végétaux sont traités localement sur la plateforme de Fertisère à Villard-Bonnot, où ils servent de structurant dans le compostage des boues de station d'épuration. Le compost produit ne peut plus être distribué aux habitants en raison de sa composition.

Comment faire ?

Pour ceux qui souhaitent s'approvisionner, il faudra se rendre dans les déchetteries, où le compost reste disponible toute l'année.



www.le-gresivaudan.fr

GRAND FORMAT

Des rues qui se transforment, des équipements qui se modernisent, de nouveaux aménagements qui voient le jour…
La commune poursuit ses projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie.
Ce dossier vous propose un point d'étape sur les principaux travaux en cours et les échéances à venir.

Chantiers villardiens

Ça avance !



Cimetière

Mais que s'est-il passé au Cimetière ?

La rénovation du cimetière communal était très attendue. Commencés en novembre 2025, les travaux ciblaient notamment les allées principales et les cheminements secondaires desservant les cinq sections. Leur traitement a été réalisé en terre-pierre végétalisée et en pavés. L'un des objectifs étant de ramener du végétal au sein du cimetière, des espaces verts ont été créés, des arbres plantés et les allées ont été végétalisées.

Si les travaux se sont bien passés, l'intervention d'hydroseeding a, quant à elle, échoué.

Cette technique d'engazonnement permet de pulvériser sur la surface un mélange d'eau, de graines, de colle végétale et d'engrais. Cela fixe et nourrit les graines, et favorise la pousse de l'herbe. Seulement voilà, avec les températures extrêmes des fortes chaleurs connues dès le mois de mai, combinées à la sécheresse des mois qui ont suivi, le gazon spécifique au cimetière n'a pas pu se développer. Seules les herbes indésirables ont pris le dessus. Les équipes techniques et les intervenants de l'entreprise Sport & Paysages assurent depuis l'entretien et le contrôle de ces plantes adventices.

Et après ? Évidemment, le cimetière ne restera pas ainsi.

Une nouvelle intervention manuelle et minutieuse a été planifiée mi-septembre. L'intervention principale puis un suivi rigoureux seront nécessaires pour obtenir le résultat souhaité, mais tout ce travail reste dépendant de la météo et du temps ! Ralph W. Emerson, philosophe, nous rappelle une chose essentielle : « *Adopte le rythme de la nature, son secret est la patience* ». La Collectivité souhaite faire le maximum afin qu'une fois la Toussaint venue, chacun puisse rendre hommage à leurs défunts dans un cadre apaisé et sûr.

© P. Savael

GRAND FORMAT

Pont de Brignoud

Ripage réussi... prochaine étape : mise en service en décembre 2026 !









Trois semaines après l'incendie criminel qui avait fortement fragilisé la partie centrale du pont de Brignoud (le tablier) dans la nuit du 4 au 5 avril 2022, le Département avait annoncé la construction d'un nouveau pont. Les travaux de ce nouveau pont entre Villard-Bonnot et Crolles ont débuté en avril 2025 avec l'objectif d'une mise en service fin 2026 et fin 2027 pour la passerelle.

26 août 2026, tous les regards posés sur le ripage du nouveau Pont de Brignoud.

C'était le moment le plus attendu depuis le début des travaux du nouveau pont de Brignoud. Ce mercredi le Département de l'Isère a réalisé le ripage du futur pont. La structure métallique du nouveau pont de Brignoud (entièrement réalisée sur la rive droite de l'Isère à côté du pont actuel) a été mise en place au-dessus de la rivière, puis pivotée de manière à être positionnée dans son axe. Les opérations ont débuté à 6 h du matin et se sont achevées peu avant 17 h. Cette impressionnante opération a nécessité la fermeture de la RD10, de l'ancien pont et de la sortie "4b Brignoud" de l'A41. De type Bow-string, cette charpente de 120 m de long et 20 m de large et d'environ 2 000 tonnes, a ainsi été posée sur ses appuis définitifs, à l'aide de trois engins porteurs et de la constitution d'une plateforme dans le cours d'eau. Une prouesse technique en un temps record. Depuis l'incendie criminel d'avril 2022, seulement 4 ans se sont écoulés. D'un coût de 27 M€ (dont 3 M€ pour la passerelle modes doux), entièrement financé par le Département, son aménagement à quatre voies et sa structure lui permettront de supporter l'ensemble des véhicules, des poids lourds aux véhicules de transport en commun, en passant par les transports exceptionnels, dans ce secteur en développement.

Après le ripage, le chantier se poursuit pour une ouverture en décembre 2026.

Depuis que le Pont a été placé sur ses appuis, le chantier se poursuit. Dans les mois à venir les équipes interviendront pour réaliser la pose des prédalles, la réalisation du tablier en béton, la pose de l'étanchéité et des superstructures (dispositif de retenue, garde-corps, trottoir, caniveaux), la pose du réseau d'assainissement, ainsi que les raccordements routiers. Sauf aléas majeurs, le Département de l'Isère prévoit une mise en service de ce nouveau pont en décembre 2026, afin d'accompagner l'attractivité et l'activité économique du territoire.

Source : Isere.fr

La Collectivité remercie chaleureusement Jean-Yves Lamour, photographe de Brignoud, pour la réalisation et l'utilisation des prises de vues le 26 août 2026 présentées dans ce Grand Format. Il fait la couverture de ce VB•Infos n° 119.



Logement

Les travaux de rénovation de la Citadelle se poursuivent

Dans le cadre du programme de réhabilitation thermique des logements sociaux, la Collectivité fait actuellement rénover l'immeuble de La Citadelle, qui compte 10 logements sociaux communaux. L'objectif est principalement de travailler sur la performance énergétique du bâtiment pour améliorer le confort des locataires. À l'issue des travaux, les logements classés E atteindraient le niveau C sur son Diagnostic de Performance Énergétique.

Les travaux ont débuté en juillet. Le programme de rénovation (coût estimé à 480 000 €) comprend l'isolation des façades (ITE), le remplacement des menuiseries extérieures et des radiateurs, la création d'un SAS d'entrée, la remise à neuf des garde-corps et des balcons, l'amélioration des installations électriques ou encore la pose de volets roulants et de brise-soleil orientables électriques. Début septembre, le pignon ouest et la façade nord étaient rénovés.





Enfance & accessibilté

Une nouvelle aire de jeux accessible à tous

Lorsqu'on évoque le réaménagement du secteur de l'Église, la nouvelle aire de jeux pour enfants (1-10 ans) rue Pasteur pourrait être présentée comme la cerise sur le gâteau. Réalisé cet été, ce nouvel espace se situe en face de l'école maternelle Pasteur. Il remplace l'aire de jeux vétuste anciennement placée à l'angle du chemin du Mas et de la rue des Adieux.

Cette aire de jeux a été imaginée de manière à offrir aux enfants un cadre agréable et ludique. Mais pas seulement : les différents équipements sont inclusifs. La Collectivité tenait à ce que tous les enfants puissent jouer ensemble, sans distinction, dans un environnement accessible, sécurisé et stimulant. Ainsi, le cheminement pour accéder à l'aire est adapté aux personnes en fauteuil roulant. Également, à l'intérieur, les sols et le nivellement garantissent un accès à toutes les zones. Côté divertissement, l'aire dispose de 5 jeux et d'une structure composée de 2 tours, 2 toboggans, d'une passerelle et d'un comptoir. À nouveau, tous les jeux sont adaptés aux enfants porteurs de handicap que cela soit par leurs dimensions, leurs conceptions ou encore leurs ouvertures larges. Au-delà du jeu, cette nouvelle aire souhaite favoriser les échanges et la convivialité entre les familles, grâce notamment aux tables et bancs disposés de part et d'autre. De quoi permettre à tous de profiter pleinement du site.

Pourquoi une ouverture tardive ?

Certains auront remarqué que l'aire de jeux a ouvert ses portes au public tardivement. Pour comprendre, il faudra observer attentivement les sols de cet espace ludique. Les structures de jeux sont implantées dans des zones de sécurité : en sols souples ou en dalles alvéolaires. Mais pour le reste du parc, la Collectivité – fidèle à ses engagements – a souhaité végétaliser l'espace avec des arbres et... du gazon ! Semées début septembre, les graines (et Dame Nature) avaient besoin d'eau et de temps pour prendre. Et puis, il est toujours plus agréable de jouer dans l'herbe que dans la terre de chantier ! La nouvelle aire devrait être très appréciée. Il appartient à chacun d'en prendre soin pour en profiter le plus longtemps possible.



Le CCAS agit pour vous !

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants. À travers différentes aides et initiatives, il œuvre pour favoriser l'accès des jeunes aux activités sportives et culturelles, soutenir les personnes âgées, les personnes fragiles, les familles et maintenir le lien social, tout au long de l'année.

Seniors : colis de Noël, rendez-vous le 12 décembre !

C'est une tradition bien ancrée à Villard-Bonnot : le colis de Noël est un rendez-vous apprécié des Villardiens âgés de plus de 70 ans et... de l'équipe du CCAS !

Tous les ans, un colis composé de produits gourmands est remis à nos seniors à l'occasion d'une matinée conviviale.

Cette action solidaire est proposée aux habitants de la Commune âgés de 70 ans et plus. Pour y avoir droit, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS – surtout si vous soufflez votre 70e bougie en 2026. Donc, si vous êtes nés en 1956, n'attendez pas la date de votre anniversaire et venez vous inscrire dès aujourd'hui !

À vos agendas !
La remise pour 2026 aura lieu le 12 décembre, de 9 h à 12 h dans la salle Désiré-Granet (Brignoud), salle Georges-Bizet (derrière la mairie).

Le saviez-vous ? Les membres de la Commission Seniors & Lien intergénérationnel se sont réunis le 29 juin dernier afin de sélectionner le colis. Ils ont choisi la proposition de Café Chapuis, composé de terrines et tartinables salés, de vin et de douceurs sucrées avec, bien sûr, la carte de vœux et un petit cadeau surprise.



Jeunesse : aide aux activités sportives et culturelles le coup de pouce aux famille !

Parmi les dispositifs mis en place par le CCAS, l'aide aux activités sportives et culturelles existe depuis 2022. Il s'agit d'un coup de pouce financier pour encourager les jeunes issus des foyers villardiens à la pratique d'activités sportives et/ou culturelles. En 2025, 122 enfants en ont bénéficié (contre 107 en 2024). Cela représente une enveloppe financière plus de 9 000 €.

L'objectif est d'aider les familles et de soutenir le tissu associatif local. Cette aide s'adresse aux familles villardiennes dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1 300 € et dont les enfants sont âgés de 6 à 18 ans. Le montant maximum de l'aide est de 150 € par enfant.

L'inscription doit être réalisée auprès d'une association villardienne proposant un lieu d'activité sur la commune ou ayant un intérêt intercommunal (Focski, Handy'Namic Grésivaudan, Club nautique du Grésivaudan). Il peut aussi sagir d'une association non villardienne dont l'activité n'est pas représentée sur la commune.



Pour vos activités culturelles et/ou sportives, faites votre demande auprès du CCAS entre le 15 août et le 30 octobre 2026. Sauf pour le ski : 30 novembre. Formulaire disponible sur le site de la ville et en Mairie. Pour plus d'information contacter le CCAS.

04 76 45 96 96 :: 04 76 45 79 42
ccas@villard-bonnot.fr
du lundi au vendedi
9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
vendredi fermeture à 16 h 30

Rentrée scolaire

Ils sont 586 à avoir repris le chemin de l'école !

Après deux mois de vacances, il y avait de l'effervescence aux abords des écoles communales ! Mardi 1er septembre, c'était la rentrée. Comme tous les ans, il y avait ceux qui étaient contents de retrouver leurs copains, ceux qui se seraient bien passés de la sonnerie du réveil ou encore ceux qui faisaient leur toute première rentrée… Parfois dans les larmes, parfois avec un grand sourire… Oui, mardi 1er septembre, c'était la rentrée !



[La restauration scolaire]

Concours « Mon menu préféré » 3 cantines villardiennes sélectionnées !

L'aviez-vous remarqué ? **Tous les ans, Guillaud Traiteur propose un thème autour duquel sont déclinés les menus composés pour les restaurants scolaires.** 2026-2027 met à l'honneur la créativité et les goûts des cantines. Il s'agit du « menu préféré de nos convives ». L'idée est simple et brillante : Les équipes des restaurants élaborent un menu équilibré avec des produits locaux de saison et le suggèrent à Guillaud Traiteur. Une façon d'impliquer les participants, de mettre l'accent sur les producteurs locaux (l'Isère, la Drôme et l'Ardèche) et de faire le point sur les plats qui fonctionnent bien. Les menus retenus sont mis à la carte tout au long de l'année, et ce, dans toutes les cantines travaillant avec le célèbre traiteur. À Villard-Bonnot, les restaurants scolaires Victor-Hugo, Alain-Bruno et Henri-Guillard ont été sélectionnés ! Leurs compositions seront servies dans plusieurs cantines iséroises : Victor-Hugo le 8 octobre 2026 ; Alain-Bruno en mars 2027 (semaine 12) ; Henri-Guillard en juin 2027 (semaine 25).

Le Grand Repas 2026 : Victor-Hugo à l'honneur !

Guillaud Traiteur s'est inspiré de la 7ème édition du Grand Repas pour cuisiner un menu unique à l'ensemble de ses convives situés sur les différents territoires de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Savoie et de la Loire. L'événement a été créé par l'Association éponyme qui unit les acteurs de la restauration collective et traditionnelle chaque année à la même date, proposant aux convives de se retrouver autour d'un menu local commun et de saison. Elle sensibilise les participants aux enjeux essentiels : les circuits courts, l'antigaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la santé et le bien-être. **Pour 2026, Guillaud Traiteur a proposé le menu suggéré par l'école Victor-Hugo dans le cadre du « menu préféré de nos convives ».**
Le 8 octobre, jour du Grand Repas, c'est bien ce menu qui sera servi ! mettant en avant ses producteurs couvrant les régions où se trouvent la majorité de ses clients.

[Scolaire]

Effectifs 2026-2027

Écoles maternelles
196 élèves (225 en 2025-2026)

- **67** (-4) — République — 3 classes
- **65** (-12) — Pasteur — 3 classes
- **64** (-13) — Victor-Hugo — 3 classes

Écoles élémentaires
390 élèves (417 en 2025-2026)

- **205** (-147) — Jules-Ferry — 9 classes
- **185** (-10) — Libération — 9 classes dont 1 ULIS

Total 586 élèves
642 en 2025-2026, soit -56 (-8,7 %)

Le menu

Valse effeuillée d'endives
de la Ferme de la Montagne à Saint-Hilaire-de-la-Côte en Isère

Échappée de poulet forestière
de chez Royal Bernard dans la Drôme

Gratin aux accents du Dauphiné
Pommes de terre label HVE de La Ferme des Perelles et lait entier de chez Saveurs de Famille à Gillonnay en Isère

Voyage au cœur du Bleu doux
Fromage persillé au lait d'Ardèche et de Haute-Loire de la laiterie Gérentes

Volupté de meringue à la myrtille
de la Biscuiterie Louvat à Saint-Geoire-en-Valdaine en Isère

BON à savoir : les services périscolaires

La gestion des services périscolaires demande de l'organisation, surtout pour 600 enfants ! Afin de garantir un service de qualité et efficace, des délais sont mis en place lorsque les familles réservent ou annulent la restauration, les accueils ou encore le transport scolaire.

Restauration scolaire

Réserver la veille des jours ouvrés avant 10 h ; le vendredi avant 10 h pour le lundi suivant. Sans repas réservé, l'enfant ne sera pas admis en cantine et devra être récupéré par la famille à 11 h 30

Accueils périscolaires

Pas de réservation pour le matin ; la veille avant minuit : pour l'accueil du midi sans repas (11 h 30-12 h 15) uniquement en élémentaire et accueil du soir à partir de 16 h 30.

Transport scolaire

Réserver la veille avant minuit, pour tous les trajets.

En cas d'absence d'élèves

Lorsqu'un enfant est absent seul le premier jour de maladie est décompté, sur présentation d'un certificat médical, à fournir dans les 48 h. Cela vaut pour la restauration scolaire et les temps d'accueil périscolaire.

En cas d'absence d'un.e enseignant.e

En cas de non-remplacement de l'enseignant, les élèves sont répartis dans d'autres classes. Si la famille préfère garder son enfant, le repas commandé ne sera pas décompté.

La Compagnie Paganon du 7ème BCA et Villard-Bonnot

Une histoire qui dure



Depuis près de 13 ans, la commune de Villard-Bonnot partage des liens forts avec la Cie Paganon, du 7ème Bataillon de Chasseurs Alpins. Un soutien qui s'est ancré officiellement le 17 janvier 2013, lors de la signature du Serment entre le Capitaine Thierry à la tête de la Compagnie et du Maire de l'époque, Daniel Chavand. Les années ont passé et les projets communs se sont succédé. Pour autant, Villard-Bonnot met un point d'honneur à accueillir tous les deux ans les cérémonies de passation de commandement.

2 juillet 2026 : le Capitaine François confie le fanion au Capitaine Cyril

Jeudi 2 juillet, c'est au cœur du parc de la Maison Bergès à Villard-Bonnot qu'étaient réunis les différents groupes composant la Compagnie Paganon du 7ème Bataillon de Chasseurs Alpins, Patrick Beau, Maire, Cyrille Tintillier, 2ème adjoint correspondant Défense, les élus villardiens, les autorités civiles, les familles ainsi que les hôtes du jour : l'équipe du Musée de la Houille Blanche.

L'instant était à l'émotion et à la solennité : le capitaine François a transmis le fanion de la Compagnie Paganon à son successeur, le capitaine Cyril.

Par cet acte hautement symbolique, la compagnie Paganon a changé de commandement. Le capitaine sortant passe ainsi le relais à son successeur en lui confiant ses responsabilités, ses hommes et ses missions, et lui remet le fanion de la Compagnie. Un geste symbolique, qui s'accompagne d'une chorégraphie exécutée avec une remarquable précision.



Après la cérémonie, un apéritif était servi sur le parvis de la Maison Bergès. Le temps était alors aux discours poignants, aux hommages aux soldats disparus trop tôt dans l'exercice de leurs fonctions, aux souvenirs ainsi qu'aux anecdotes savoureuses du quotidien des deux Capitaines.

La Commune souhaite une bonne continuation au Capitaine François, avec qui elle a eu plaisir à travailler durant deux ans, et souhaite la bienvenue au Capitaine Cyril.







Toutes photos © Cie Paganon - 7ème BCA

La gestion différenciée des espaces communaux

Entretenir au bon endroit et au bon moment

[Voirie]

Depuis l'adoption du « zéro phyto » en 2021, Villard-Bonnot a fait évoluer ses pratiques d'entretien des espaces communaux, notamment en repensant ses méthodes. Les équipes techniques se réfèrent à un plan de gestion différenciée qui permet aujourd'hui d'organiser les interventions en fonction des caractéristiques et des usages de chaque espace mais aussi des moyens de la collectivité.
Est-ce synonyme d'une réduction de l'entretien ?
Non, c'est entretenir différemment en s'adaptant. Faisons le point.



Plan de gestion différenciée : on explique

Pour entretenir les espaces verts, les bas-côtés et les accotements des routes et des rues, les équipes des services techniques respectent un plan de gestion différenciée de ses espaces. Il s'agit d'un outil qui permet d'adapter l'entretien de ces lieux à leurs caractéristiques et à leurs usages. Plutôt que de considérer le territoire communal comme un ensemble uniforme, il permet de prendre en compte les spécificités de chaque secteur — sa fréquentation, sa vocation, son aspect souhaité — afin d'y ajuster les moyens humains et techniques nécessaires pour leur entretien. Ce plan constitue un cadre de travail précis pour les agents des services techniques. Il répartit les espaces dans différentes classes, qui possèdent chacune une priorisation, une régularité et une méthode d'entretien qui lui est propre.

À chaque espace, sa méthode d'entretien

La mise en place du plan de gestion différenciée ne signifie pas que les espaces communaux sont laissés à l'abandon. Mais alors, pourquoi l'herbe pousse-t-elle plus ici et moins là ? Pourquoi certains secteurs sont-ils fauchés plus tard ou désherbés différemment ? Tout simplement parce que, rappelez-vous, leur entretien repose sur la catégorie d'espace à laquelle il appartient.
À Villard-Bonnot, la gestion prévoit 4 classes d'entretien (lire ci-dessous). Toutes sont identifiées et toutes définissent en amont les interventions à réaliser pour chaque type d'espace. Tonte, fauchage, désherbage, taille ou nettoyage sont ainsi adaptés à la vocation et à l'usage des lieux.

Observer, adapter et faire évoluer

Le plan de gestion différenciée n'est évidemment pas figé. La végétation, la météo, les usages des espaces, ou encore les nouveaux aménagements, sont des composantes qui changent. Combiné au travail quotidien des agents, à leurs retours d'observations et expériences sur le terrain, la gestion différenciée est logiquement amenée à être réévaluée et ajustée régulièrement. Cette évolution fait, en fin de compte, partie intégrante de la démarche : on adapte progressivement les pratiques aux réalités de la Commune.

Classe 1 : « espace soigné »

Ici sont concernés les entrées de ville, les monuments, le complexe sportif René-Bœuf, la Mairie, l'Espace Aragon, le cénotaphe Bergès et le jardin du souvenir. Ils se définissent par la présence plus importante de fleurissement et de pelouse d'ornement. En classe 1, le complexe René Bœuf est entretenu par l'équipe des équipements sportifs ; pour le reste c'est l'équipe des espaces verts qui intervient toutes les semaines.

Classe 2 : « espace paysagé »

Cette classe comprend tous les espaces situés autour d'un service public : tous les bâtiments publics, le cimetière, les aires de jeux, parcs... Mais également les axes de voiries les plus fréquentés. Dans ces espaces, on trouvera des massifs en pleine terre de type vivaces, arbustes... et des surfaces enherbées pour lesquels, l'équipe des espaces verts intervient toutes les deux semaines : tonte, taille, nettoyage. Quant à l'équipe de la voirie – propreté urbaine elle entretient tous les accotements de voirie : désherbage, fauchage, débroussaillage, soufflage nettoyage et le balayage environ tous les deux mois.

Classe 3 : « espace champêtre »

Ce sont les accotements des axes secondaires et résidentiels qui constituent l'essentiel de la classe 3, il y a peu, voire pas, de massif mais encore quelques espaces enherbés. L'équipe espaces verts intervient pour les tontes environ tous les deux mois et sur les tailles au besoin. Quant à l'équipe voirie / propreté urbaine, elle réalise trois interventions par an au printemps, en été et à l'automne, parfois en mobilisant les chantiers d'insertion. Cela représente pour l'équipe voirie environ 600 heures d'intervention pour tous les secteurs de classe 3 pour un passage, sur l'année qui en compte 3.

Classe 4 : « espace nature »

Les espaces natures ciblent les voiries hors agglomération ou de montagne (et oui, on l'oublie parfois, mais les limites communales ne s'arrêtent pas aux pieds de Belledonne !) et aussi 4 bassins de rétention (sur les 5). L'équipe voirie intervient deux fois par an sur les axes qui sont parfois traités par épareuse et externalisés. Les bassins sont suivis par l'équipe espaces verts, c'est dans ces espaces que sont pratiqués l'écopâturage et le fauchage tardif.

inf!

Domaine public. Domaine privé. Qui intervient ?

Les services techniques interviennent sur les voies et espaces qui relèvent du domaine public communal. Ils n'assurent pas l'entretien des voies, espaces ou équipements relevant du domaine privé. Cette distinction est importante : une voirie privée, même située au cœur de la Commune et même si elle est accessible aux habitants et ouverte à la circulation, ne relève pas de l'entretien des services techniques municipaux. Son entretien incombe au propriétaire ou au gestionnaire concerné.

Forums des Associations et des Préventions !

Une rentrée active et en pleine forme

Le Forum des Associations

Samedi 5 septembre, le Forum des Associations a une nouvelle fois rencontré un beau succès ! Sous une météo radieuse, habitants et familles sont venus nombreux à la rencontre des 33 associations et clubs sportifs présents sur le parking du Lycée Marie-Reynoard. Une belle occasion de découvrir les activités proposées, d'échanger avec les bénévoles et de trouver l'activité pour s'épanouir toute l'année ! Pour l'occasion, le comité de jumelage offrait le café et des viennoiseries. Entre découvertes, inscriptions et échanges chaleureux, cette nouvelle édition confirme le dynamisme du tissu associatif local et l'envie de partager qui anime la Commune !

Forum des Préventions

Un temps pour s'informer et prendre soin de soi
Depuis 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le Forum des Préventions, un événement dédié à l'information, à la sensibilisation et à la promotion de la santé et du bien-être.
Pour sa quatrième édition, l'équipe du CCAS a su s'entourer d'une équipe aussi diversifiée que motivée : le forum a rassemblé en effet divers partenaires locaux, professionnels de santé, associations et acteurs sociaux autour de stands, d'ateliers et de conférences thématiques. Le forum explore plusieurs facettes de la prévention : santé, sécurité, nutrition, addictions, bien-vieillir, risques domestiques, etc. Les participants ont donc eu l'opportunité d'échanger directement avec des experts, de bénéficier de conseils personnalisés et de s'informer sur les dispositifs d'aide existants.
À ceux qui se demandent ce qu'est le Forum des Préventions, on ne peut que rappeler qu'il s'agit d'un rendez-vous citoyen dont l'objectif est de renforcer l'autonomie de chacun face aux risques du quotidien, dans une ambiance conviviale et accessible... et de venir découvrir la prochaine édition !

enPHOTOS



La Semaine Musicale

Du 20 au 28 juin 2026, la commune de Villard-Bonnot a organisé, en collaboration avec le Centre musical Accords, une semaine de festivités musicales.

Quand le Centre Musical Accords fait vibrer la ville



Tout a débuté le samedi 20 juin avec la Fête de la Musique.

Le rendez-vous était donné sur le Parking du Lycée Marie-Reynoard ou les Villardiens, ont profité des concerts gratuits (Tremplin rock « Iron Eggs Skill », groupes du lycée Marie-Reynoard et Groupe Live "Clin d'Œil") et de plusieurs animations. En effet, du stand de maquillage aux jeux plein air grâce à FestiJeux : des plus jeunes aux familles, personne n'a été oublié. Le public a également pu profiter de plusieurs saveurs, servies sur place, grâce à nos partenaires et associations : CSGB rugby (la paillote à Jojo), Pat'Pizza et Les Délices de Marie ! La Collectivité remercie tous ses partenaires et les Villardiens.





Le Centre Musical Accords chef d'orchestre de la Semaine Musicale

Les festivités lancées le samedi soir ont permis d'introduire la Semaine Musicale, menée avec brio par le Centre musical Accords. Du lundi au dimanche, la musique et les talentueux artistes du CMA ont séduit le public, tous les jours, des plus petits aux plus grands : du Brass Band Juniors et Accords, aux différentes classes de l'école de Musique (élèves ET professeurs !), en passant par des invités de marque comme Amaya Varini ou encore l'International Wind Band Orchestra, la commune a vibré au rythme de la musique ! Les festivités se sont terminées le dimanche 28 en apothéose avec le « Concert au Lac Bleu » à l'Espace Bergès.

Des liens internationaux à l'honneur

En effet, le Centre Musical Accords recevait l'International Wind Band Orchestra de la fondation américaine « Blue Lake fine arts Camp » pour un concert de fraternité internationale grâce à la musique. La première partie était assurée avec brio par le Grand Orchestre d'harmonie ACCORDS. Au terme de ce grand moment musical, le maire Patrick Beau a reçu un document honorifique, signé par le sénateur de l'État du Michigan, témoignant des liens culturels et amicaux qui unissent le Centre Musical Accords et le Blue Lake Company. Pour mémoire, les deux organismes participent à un programme d'échanges autour de la musique depuis de nombreuses années. Avec cet hommage sincère, c'est l'engagement des familles à accueillir les jeunes musiciens, et à partager avec eux leur quotidien, qui est mis en lumière et célébré.





© CM Accords

Centre Socio Culturel Brignoud

Des générations qui se rencontrent, des souvenirs qui se créent !

Le Centre socioculturel de Brignoud a organisé une série de rencontres entre les seniors des Gentianes et les élèves de CP-CE1 de l'école Libération de Villard-Bonnot, en juin. Ces rencontres intergénérationnelles ont permis aux enfants et aux seniors d'échanger sur de nombreux sujets du quotidien.

Le point de départ de la première rencontre au Centre a été une question posée aux CP et CE1 : ***« comment les seniors vivaient enfants ? »***. Ce fil conducteur a fait émerger de nombreux échanges et questions entre les enfants et les seniors. Leur quotidien, l'école, la famille, les Gentianes ont partagé les souvenirs de leur enfance avec les élèves de l'école Libération à la fois ébahis, curieux et intrigués par les témoignages des plus âgés. L'exposition de nombreux objets anciens, téléphone à cadran, premier appareil numérique, lampe à huile, etc., a également nourri les échanges.

La deuxième rencontre entre les Gentianes et les CP-CE1 de l'école Libération a eu lieu au musée La Comba Autrafé. **Ce musée revient sur l'histoire des habitants de la Combe de Lancey à travers une collection d'objets anciens.** Lors de leur visite, les seniors et les enfants ont eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce patrimoine. Pour terminer cet après-midi, ils ont assisté à une démonstration de fabrication de cordes en chanvre et en laine, ainsi que la fabrication de beurre par les bénévoles du musée.

Ces deux rencontres entre les seniors des Gentianes et les jeunes élèves de l'école Libération auront été l'occasion pour chacun d'apprendre des autres. Alors que les enfants découvraient la vie d'avant, les seniors ont pu découvrir le phénomène "six-seven" et le quotidien des enfants aujourd'hui. Entre souvenirs partagés et découvertes mutuelles, ces rencontres intergénérationnelles ont tissé un pont entre les époques, rappelant l'importance des échanges et de la curiosité entre les générations.



© Centre Socioculturel de Brignoud

agenda



Le Centre socioculturel de Brignoud organise sa Fête du Jeu, le samedi 7 novembre ! On vous réserve un programme riche : bar à casse-tête, jeux de société en nombre et un espace 0-3 ans ! Cet événement est gratuit et en libre d'accès.

espace ARAGON

PROGRAMATION

Saison culturelle 2026-2027

« Dialogue »

Octobre à décembre 2026

Jeunesse
Festival du Film pour Enfant
du 19 au 28 octobre
dès 3 ans

Dessin en sable & musique en direct
« Contes Shipibos » Cie Caminos 1
6 novembre à 19 h et 7 novembre à 10 h 30
dès 7 ans, durée 45 minutes

Expo photographie
« Il soffio del tempo » Jean-Pierre Angei
du 7 novembre 2026 au 6 janvier 2027
Vernissage le 12 novembre à 18 h 30

Théâtre
« Cabaret des indociles » 3
Cie Le Théâtre Marguerite
20 novembre à 20 h
dès 14 ans, durée 1 h 20

Danse & Théâtre
« Je suis » Collectif Evolves
4 décembre – 20 h
dès 12 ans, durée 1 h

Janvier à mars 2027

Festival
Pixel, Festival du jeu vidéo
du 22 janvier au 6 février
tout public

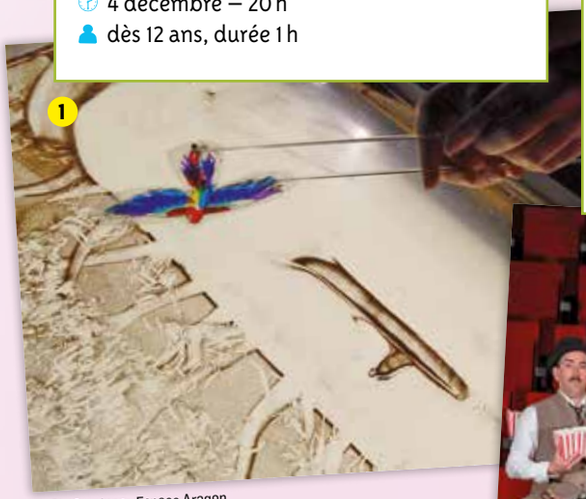
Théâtre ciné-concert
« Mobile Homes » Cie Les Mangeurs d'étoiles
12 février à 20 h
dès 8 ans, durée 50 minutes

Fiction sonore
« Le petit Frankenstein » Cie Intermezzo
5 mars à 19 h
dès 8 ans, durée 1 h

Théâtre
« L'Iliade » Cie Thespis
9 avril à 20 h
dès 9 ans, durée 1 h 20

Art du récit
« Sortie d'usine » Cie La Volige
14 mai à 20 h (Espace Bergès)
dès 12 ans, durée 1 h 15

Musique & chanson
« Pop Corn » 2
Collectif du Big Ukulélé Syndicate
21 mai à 20 h
dès 12 ans, durée 1 h 45



© Cie Caminos - Espace Aragon



© Pop Corn - Espace Aragon



[Extrait de l'édito]

« Fidèle à sa vocation de lieu de proximité, de convivialité et de partage, l'espace Aragon place le dialogue au cœur de sa saison 2026-2027 : dialogue entre les disciplines artistiques, entre les artistes et les publics, entre les regards et les sensibilités.

Une invitation à explorer ensemble de nouveaux territoires d'émotion, de réflexion et d'imaginaire. »

Annick Guichard
Vice-Présidente en charge de la culture, du patrimoine matériel et immatériel à la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Découvrez toute la programmation de la saison (octobre 2026 à juin 2027)

© Cabaret des Indociles



A vos Agendas !

espace ARAGON

cinéma

Retrouvez la programmation cinématographique à partir de la fonctionnalité « Espace Aragon » de votre application mobile « Villard-Bonnot », sur smartphone.

https://www.le-gresivaudan.fr/1606-programmation.htm

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

MAISON BERGÈS VILLARD-BONNOT

Découvrez l'univers de la famille Bergès

Visite guidée gratuite tous les premiers dimanches du mois

Au cœur des Alpes, au pied du massif de Belledonne à Villard-Bonnot, le musée évoque la naissance de l'hydroélectricité et rend hommage aux hommes qui ont participé à cette aventure, à la source d'un développement technologique et économique majeur. Installé dans la demeure marquée par l'Art nouveau de l'ingénieur innovateur Aristide Bergès, ce lieu de mémoire exceptionnel mêle subtilement arts, sciences et techniques.

40, avenue des Papeteries Villard-Bonnot
04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr
@MuséeMaisonBergès

Retrouvez les programmations

MAISON BERGÈS

ARAGON

Dans votre commune

Conseil municipal
Mardis 3 novembre et 11 décembre
A 18h30, salle du conseil, 1er étage de la Mairie

Foire d'automne
Samedi 10 octobre dès 8 h
Brignoud › boulevard Libération et place Fredet

Ateliers CCAS
« Ec'rire »
Un jeudi sur deux jusqu'au 17 décembre de 14 h 30 à 16 h
« Bouges tes neurones » :
Les lundis du 2 novembre au 7 décembre de 10 h-11 h 30
« Gym douce sport santé » :
Les lundis, deux créneaux entre 14 h et 16 h
Salle Georges-Bizet derrière la Mairie, sur inscription
04 76 45 96 96 – 04 76 45 79 42 ; ccas@villard-bonnot.fr

Commémoration du 11 novembre *
Monuments aux Morts
Villard-Bonnot › place de l'Église
Brignoud › place du 24-Août

Marché de Noël *
Dimanche 13 décembre - dès 11 h
Place du 24-Août et place Jean-Moulin (Brignoud)

Don du sang 2026
Jeudi 26 novembre - 16h à 19 h 30
Gymnase Jean-Jaurès
Rendez-vous : https://dondesang.efs.sante.fr

Colis de Noël des seniors
Samedi 12 décembre - 9 h à 12 h
Salle Désiré-Granet pour Brignoud
Salle Bizet (derrière la Mairie) pour Villard-Bonnot centre et Lancey
Inscriptions possibles jusqu'au 25 octobre à ccas@villard-bonnot.fr

* *Horaires et détails communiqués prochainement sur les supports de communication de la commune.*

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45

Libre expression

Villard-Bonnot en action !

Cet espace est réservé groupe « Villard-Bonnot en action ! » qui n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro, il n'est de fait pas exploité pour d'autres articles d'information sur la vie de votre commune.

De l'ambition pour VILLARD-BONNOT

Agir aujourd'hui, préparer l'avenir !

Fidèles à l'engagement que nous avons pris auprès de vous, nous poursuivons notre action avec une ambition claire : améliorer concrètement le quotidien des habitants et préparer l'avenir de Villard-Bonnot.
Depuis le début de ce mandat, notre majorité agit autour de priorités qui nous paraissent essentielles pour notre commune : l'éducation, les solidarités, les mobilités, les transitions énergétique et écologique, la sécurité et le vivre-ensemble.
Ces priorités ne sont pas de simples intentions. Elles se traduisent par des projets, des réalisations et des actions concrètes que vous pouvez découvrir au fil des pages de ce journal.
Faire avancer une commune demande du temps, des choix et de la constance. Nous faisons ces choix avec une attention particulière portée à la qualité de vie, à la préservation de notre environnement et à l'équilibre entre les besoins d'aujourd'hui et ceux de demain.
Il reste beaucoup à accomplir. Nous continuerons à avancer avec la même volonté, toujours en concertation avec vous.
Notre responsabilité est d'agir au service de l'intérêt général, avec une gestion attentive des moyens de la commune et avec la volonté de construire une ville dynamique, solidaire, sûre et agréable à vivre.
Nous savons également que l'action municipale doit rester à l'écoute des habitants. Vos questions, vos remarques et vos propositions nourrissent notre réflexion et nous permettent de faire évoluer nos projets.
La majorité municipale reste ainsi pleinement mobilisée pour Villard-Bonnot et pour ses habitants.
Merci pour votre confiance et pour votre participation à la vie de notre commune. Fidèlement.

L'équipe « De l'ambition pour Villard-Bonnot »

ambitionvb@orange.fr

Commune de Villard-Bonnot

Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoint·e·s

Saliha ARRADA
1ère adjointe, Urbanisme, Habitat et Transition écologique

Cyrille TINTILLIER
2ème adjoint, Sécurité, Prévention et Tranquillité publique

Régine BOURGEOIS
3ème adjointe, Solidarités, Santé et Affaires Sociales

Hervé LENOIRE
4ème adjoint, Travaux, voirie et Bâtiments durables

Myriam SIMONAZZI
5ème adjointe, Éducation, Enfance et Jeunesse

Arnaud BERNARD
6ème adjoint, Culture, Patrimoine et Citoyenneté

Clara MONTEIL
7ème adjointe, Logement social, seniors et Jumelage

Jérôme BIGLIA
8ème adjoint, Finances, Budgets et Commande Publique

Les Conseillers et Conseillères délégué·e·s

Jean COLMENERO
Conseiller délégué aux sports

Jean-Pierre CHORDA
Conseiller délégué à la vie associative

Bernadette SORACE
Conseillère déléguée au commerce local

Sabine LARRIU
Conseillère déléguée aux animations & festivités

Les Conseillers et Conseillères de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal
Yves BRONINIMANN, Florence CLOITRE, Dominique SABY, Fabienne TOURRON, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Pascale LANGUILLE, Philippe VÉRÉ, Frédéric CEVA, Hervé DUBOUCHAUD, Joëlle CACCIATORE, Maximilien FABRE

Les Conseillers et Conseillères de la minorité

« Villard-Bonnot en action ! »
Par ordre du tableau du Conseil municipal
Christiane COLLADO, Mylène BLANC, Djamel ACHOURI, Nicolas REBUFFET

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général
04 76 45 79 45
secretariat@villard-bonnot.fr

Infos pratiques

Commune de
Villard-Bonnot

Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
04 76 45 79 45
bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales
Le samedi de 9h à 12h

Services techniques
Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
04 76 45 79 36
services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot
Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire
Accueil téléphonique
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire
Accueil téléphonique et physique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative
Salles communales et festivités
Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
p.ginet@villard-bonnot.fr

Urbanisme
Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
Accueil physique
04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

UTILE

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur Teams, via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.
www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie de garde proche de son domicile, trois solutions à votre disposition
39 15
www.servigardes.fr
Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr
A FLASHER
pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)

Transports en commun

SNCF *Gares de Lancey et de Brignoud*
36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)
www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)
www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

M RÉSO

Réseau de transports en commun
Appli M sur Playstore et App'store
www.reso-m.fr

Agence Mobilité
431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles
0 800 941 103
n°vert, service et appel gratuits

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public
Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
04 76 99 70 00
servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :
inscription obligatoire jusqu'au mercredi
04 76 45 79 36
du lundi au vendredi de 9h à 12h
services.techniques@villard-bonnot.fr

Toutes les adresses des déchetteries...
www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux
www.dastri.fr

le dauphiné libéré

Correspondants locaux
Jean-Luc Dubouis jedubouis54@orange.fr
Amanda Gaillard amanda.gaillard@gmail.com

Etat Civil

• NAISSANCES •

JAREKIAN Tigrane	17/06/2026
MAILLOT MONTALBANO Jim	14/07/2026
FABRE Augustin	14/07/2026
BARKET Liyah	23/07/2026
AZOIA Matias	2/08/2026

• DÉCÈS •

TAMBUZZO Guiseppe	13/07/2026
CADDÉO Renée, épouse FORONI	20/07/2026
RODRIGUEZ Christiane, veuve BELLIN	22/07/2026
CURT Yvette,	22/07/2026
LIOT Marcel	25/07/2026
BIBOUD Renée-France	27/07/2026
SISTO Rosette, veuve BONAFFINI	16/08/2026
MOURET Christiane, épouse GIROUD	21/08/2026

• MARIAGE •

SEDKI Zina & ZERGUA Délyan	6/06/2026
DE CICCO Isabelle & GAINNONE Olivier	20/06/2026
CAZORLA Andréa & BOUCHEZ Bastien	20/06/2026
DI GENNARO Sophie & GÉLY Florian	18/07/2026
VIGLIANCO GRACI Laetitia & SAVULJESKOVIC Steven	25/07/2026
CIUBOTARU Adela & CEVA Frédéric	29/07/2026

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanence en Mairie

SDH
Le mardi de 9h à 10h :: Linda El Harakat
Bureau du Pôle Logement

CLCV (consommation, logement et cadre de vie)
Les premiers mardis du mois de 16h à 17h

Jérémie Iordanoff
Député de la 5ème circonscription de l'Isère
Membre de la Commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République (secrétaire)
jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr
09 61 29 04 01